

Annonces judiciaires et légales

Marchés publics

Procédure adaptée

7342955601 - SF

Commune de Voulton

Contrat rural, rue de l'Eglise, Aménagement de voirie

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Selon les articles L. 2123-1 et R. 2123-11 du Code de la commande publique.

Section 1 : Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune de Voulton, 7, rue des Platanes, 77560 Voulton. Tél : 01 64 00 17 75.

Mai : marie@voulton.fr

Siret : 2177053000010.

Groupement de commandes : non.

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers les documents de la consultation : www.centraledesmarches.com

Intégrité des documents sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation du moyen de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : M. Jacques SIMONY.

Adresse mail du contact : mairie@voulton.fr

Numéro de téléphone du contact : 01 64 00 17 75.

Section 3 : Procédure

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation

Capacité à exercer l'activité professionnelle : voir RC.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limite de réception des plis : 21 décembre 2023 à 12 h 00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation des variantes : non.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : contrat rural, rue de l'Eglise, aménagement de voirie.

Cote CPV principal : 45233140-2.

Type de marché : travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : rue de l'Eglise sur la commune de Voulton.

Consultation à tranches : non.

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : Lots

Marché allot : non.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : non, mais vivement conseillée.

Autres informations complémentaires : les renseignements d'ordre administratifs et techniques peuvent être obtenus auprès de :

Maire d'ouvrage : commune de Voulton.

Maitre d'œuvre : PREC'EY Ingénierie, 30, rue de Montmaré, 77650 Soisy-Bouy. Mail : prec@prec-e.com

7343486901 - SF

Communauté de Communes
du Pays de Montreau

Rénovation de la voirie des rues de la Falencerie
et Pierre Brossolette à Montreault-Fault-Yonne.

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur

Non complet de l'acheteur : Com Com Pays de Montreault.

Type de Numéro national d'identification : SIRET N° National d'identification :

2477010700136.

Groupement de commandes : Non.

Département(s) de publication : 77.

Section 2 : communication

Lien direct aux documents de la consultation :

<https://www.klekcon.com/detail-consultation/89041/1>

Identifiant interne de la consultation : 77.2023.009.

Intégrité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Oui.

URL de l'outil non communément disponible mis à disposition pour recevoir les réponses électroniques :

<https://www.klekcon.com/detail-consultation/89041/1>

Nom du contact : Podorjny Christine.

Section 3 : procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation : aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : se référer au règlement de la consultation capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : se référer au règlement de la consultation capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : se référer au règlement de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limite de réception des plis : 13 novembre 2023 - 12:00.

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée.

Réduction du nombre de candidats : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

L'acheteur exige la présentation des variantes : Non.

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Rénovation de la voirie des rues de la Falencerie et Pierre Brossolette à Montreault-Fault-Yonne.

Type de marché : Travaux.

Démarrage prévisionnel des travaux : février 2024. Les travaux d'entretien et de bélien dissuasive devront être impérativement réalisés pendant les vacances scolaires du 8 au 19 avril 2024.

Lieu principal d'exécution du marché : Montreault-Fault-Yonne (Territoire du Pays de Montreault).

La consultation comporte des tranches : Non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.

Mots descripteurs : Voirie.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non.

Date d'envoi du présent avis : L'avis intégral a été transmis au BOAMP le 10 octobre 2023.

Avis administratifs

7340295101 - AA



Commune de VILLIERS-SUR-SEINE

Renouvellement partiel d'une carrière 2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n° 2023/06/DCSE/BPE/M du 22 août 2023 est prescrit pendant 33 jours consécutifs, du lundi 16 octobre 2023 à 09h00 au vendredi 17 novembre 2023 à 12h00, une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société CEMEX Granulats, domiciliée rue du Versaure, Silec 123, 94150 Rungis, au titre des articles L. 181-1 et suivants du Code de l'environnement, pour le renouvellement partiel de la carrière située sur la commune de Villiers-sur-Seine.

Le périmètre de l'enquête publique comprend les communes de Villiers-sur-Seine, Fontaine-Fourches, Grisy-sur-Seine, Passy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Melz-sur-Seine, Hermé, Villus, La Motte Tilly, Courcouron, et Gurnery.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Villiers-sur-Seine (77114), site 1, Grande-Rue.

Le projet relève des rubriques 2.5.1.0-1 (autorisation), 2.9.3.0-1 (non classé) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et des rubriques 1.1.1.0, 3.1.2.0 (déclaration), 2.1.5.0, 3.2.2.0, 3.3.1.0, 3.2.3.0 et 3.1.5.0 (autorisation) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Monsieur Jean-Luc REAUD, enseignant en droit de l'urbanisme, en droit de l'environnement et en aménagement du territoire, garant de la concertation, et M. Denis SARAZIN-CHARPENTIER, attaché d'administration de l'Etat hors classe en retraite sont désignés, respectivement titulaire et suppléant, en qualité de commissaires enquêteurs par le tribunal administratif de Melun.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public :

- en version papier : en mairie de Villiers-sur-Seine, de Fontaine-Fourches, Grisy-sur-Seine, Passy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Melz-sur-Seine, Hermé, Villus, La Motte Tilly, Courcouron, et Gurnery, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- en version numérique : en mairie de Villiers-sur-Seine sur un poste informatique dédié.

- sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter et consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête en version « papier » ouvert en mairie de Villiers-sur-Seine, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- sur le registre d'enquête accessible :
- à la mairie de Villiers-sur-Seine, sur un poste informatique dédié ;
- sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques
- par courrier électronique à l'adresse suivante : villiers-sur-seine-ccmex@seine-et-marne.gouv.fr

Jusqu'à la fin de l'enquête publique, les observations et propositions du public pourront être également adressées directement au commissaire enquêteur, par voie postale au siège de l'enquête (Mairie de Villiers-sur-Seine, 1, Grande-Rue, 77114 Villiers-sur-Seine - Objets : BP CEMEX Granulats - Villiers-sur-Seine - Courcouron). Elles seront annexées au registre « papier » et tenues à la disposition du public. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public sont communicables aux fins de la personne qui en formule la demande.

La commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions en mairie de Villiers-sur-Seine, aux dates et heures suivantes :

- mardi 17 octobre 2023 de 15 h 00 à 18 h 00 ;
- mardi 24 octobre 2023 de 15 h 00 à 18 h 00 ;
- jeudi 9 novembre 2023 de 15 h 00 à 18 h 00 ;
- vendredi 17 novembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00.

Toute information relative au projet aura été obtenue auprès de la société CEMEX Granulats (Mme Cécile MALAVAL - cecile.malaval@cemex.com - 06 30 02 95 32).

Le présent avis est consultable sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne (www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques). Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Préfecture de Seine-et-Marne (DCSE/BPE 12, rue des Saints-Pères, 77010 Melun cedex).

Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête dans la mairie de Villiers-sur-Seine, Fontaine-Fourches, Grisy-sur-Seine, Passy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Melz-sur-Seine, Hermé, Villus, La Motte Tilly, Courcouron, et Gurnery, en Préfecture de Seine-et-Marne et sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne. Au terme de l'enquête publique, il sera statué sur la demande par arrêté du préfet de Seine-et-Marne pour délivrer ou refuser l'autorisation environnementale.

734339901 - AA



Direction de la Coordination
des Services de l'Etat

Création d'une jardinerie
à Faremoutiers

AVIS

Reunie le 2 octobre 2023, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) de Seine-et-Marne a émis un avis favorable à la demande, présentée par la société SARL FRANCIFLORE, d'autorisation de création d'une jardinerie de 1 710 m² par réhabilitation d'une friche commerciale, sur le territoire de la commune de Faremoutiers.

7343375401 - AA

PREFET DE SEINE-ET-MARNE

Direction de la Coordination
des Services de l'Etat

Autorisation d'extension
d'un ensemble
commercial

AVIS

Reunie le 2 octobre 2023, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) de Seine-et-Marne a émis un avis favorable à la demande, présentée par la société SA Immobilière Européenne des Mousquetaires, d'autorisation d'extension d'un ensemble commercial de 923 m² à 1 373 m², par extension de 450 m² de l'enseigne Intersport et la reconquête de droits commerciaux de deux cellules permettant l'installation de l'enseigne BOU-LANGER, sur le territoire de la commune de Nemours.

7339958701 - AA



BOISSY-AUX-CAILLES

Captage 2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n° 2023/08/DCSE/BPE/EC du 4 septembre 2023, il sera procédé pendant 33 jours consécutifs du lundi 16 octobre 2023 à 9 h 00 au vendredi 17 novembre 2023 à 17 h 00, à une enquête publique unique préalable :

- à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux souterraines et à l'installation des périmètres de protection et servitudes associées autour du captage de Boissy-aux-Cailles, dénommé « Boissy-aux-Cailles 1 » (indice minier 02938X0003 - BSS000WC50A).

- à l'autorisation de prélèvement de l'eau,

- au parcellaire dans les périmètres de protection immédiate et rapprochée de l'ouvrage.

Le siège de l'enquête est fixé en la mairie de Boissy-aux-Cailles (1, place de l'église - 77760).

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique unique sera tenu à la disposition du public :

- en format papier :
- en mairie de Boissy-aux-Cailles (1, place de l'église - 77760) aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci ;
- en version numérique :
- en mairie de Boissy-aux-Cailles, sur un poste informatique dédié fourni par PubliSépia ;
- sur le site Internet des services de l'Etat dans le département de Seine-et-Marne, à l'adresse suivante :

- <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>

Pendant toute la durée de l'enquête publique unique, le public pourra consulter et consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête en format papier, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert en mairie de Boissy-aux-Cailles, aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci ;
- sur le registre unique dématérialisé accessible :
- en mairie de Boissy-aux-Cailles, à partir d'un poste informatique dédié, fourni par PubliSépia ;
- sur le site Internet des services de l'Etat dans le département de Seine-et-Marne, à l'adresse suivante :

- <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>

- par courriel à l'adresse suivante : captage-boissy-aux-cailles@seine-et-marne.gouv.fr

Les observations et propositions du public pourront également être adressées, par correspondance, au commissaire enquêteur, avant la fin de l'enquête au siège de celle-ci. Toutes les observations écrites seront annexées au registre d'enquête publique ou, à défaut sur un registre existant.

Les observations ou propositions émises par voie électronique (sur le registre dématérialisé ou par courriel) sont consultables par le public à partir du site Internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne à l'adresse ci-dessus mentionnée.

M. Christian HANNEZO, manager sécurité en retraite, et M. Thierry FRANÇOIS, chargé de mission éducation nationale en retraite, sont désignés, respectivement titulaire et suppléant, en qualité de commissaires enquêteurs. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations des intéressés aux dates et heures indiquées ci-dessous :

- lundi 16 octobre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- samedi 28 octobre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- vendredi 17 novembre 2023 de 14 h 00 à 17 h 00.

Toute information relative au projet pourra être obtenue auprès de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (CAFP), responsable du projet et en charge du règlement des factures afférentes, site au 44, rue du Château, 77300 Fontainebleau, carine.daniel@pays-fontainebleau.fr, 01 64 70 10 76.

Le présent avis est consultable sur le site internet précité. Toute personne peut à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la préfecture de Seine-et-Marne (DCSE - BPE 12, rue des Saints-

LA RÉPUBLIQUE DE SEINE-ET-MARNE

LUNDI 16 OCTOBRE 2023

actu.fr/la-republique-de-seine-et-marne

43

Pères, 77010 Melun cedex). Le dossier est également téléchargeable sur le site internet de la préfecture. Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête en mairie Boissy-aux-Cailles et consultable pendant le même délai sur le site Internet de la préfecture de Seine-et-Marne.

Au terme de l'enquête publique, il sera statué par voie d'arrêtés préfectoraux sur :

- la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux souterraines et l'installation des périmètres de protection autour du captage de Boissy-aux-Cailles, dénommé « Boissy-aux-Cailles 1 » (indice minier 02938X0003 - BSS000WC50A) ;
- l'autorisation de prélèvement de l'eau ;
- l'installation de servitudes d'utilité publique dans les périmètres de protection immédiate et rapprochée de l'ouvrage.

7341136701 - AA

Commune de CHEVRY-COSSIGNY

Projet de modification du
Plan Local d'Urbanisme

2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté 2023-180 du 19 septembre 2023, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera soumis à enquête publique du 13 octobre 2023 au 15 novembre 2023.

A cet effet, Mme Monique DELAFOSSE a été désignée par le président du tribunal administratif de Melun comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Chevry-Cosigny aux jours et heures habituels d'ouverture.

La commissaire enquêteur recevra en mairie :

- le vendredi 13 octobre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- le samedi 28 octobre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- le mercredi 15 novembre 2023 de 14 h 00 à 17 h 30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification pourront être consignées sur le registre depuis en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à la commissaire enquêteur en mairie, 20, rue Charles-Pathé, 77173 Chevry-Cosigny ou à :

- modification@chevry-cosigny.fr

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le Maire.

7342955701 - AA

Commune de VOULTON

Institution d'un périmètre
de Droit de Prémption
Urbain (D.P.U)

AVIS

Par délibération en date du 8 septembre 2022, affichée en mairie pendant un mois à partir du 13 octobre 2022, le conseil municipal a décidé d'instaurer le droit de préemption urbain sur l'ensemble du territoire inscrits en Zone U de la carte communale approuvée par délibération du conseil municipal en date du 15 juin 2006.

La délibération du conseil municipal ainsi que le plan délimitant le périmètre de D.P.U. peuvent être consultés à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

7343374901 - AA

Direction
de la Coordination
des Services de l'Etat

AVIS

Reunie le 2 octobre 2023, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) de Seine-et-Marne a émis un avis favorable à la demande, présentée par la société SCI BRUYER IMAO, d'autorisation de création d'une jardinerie à l'enseigne GAMB-VERT, pour une surface de vente de 9 915,80 m², dans la ZAC de la Fontaine du Berger à Saint-Mard.

Saint-et-Marie - Lundi 18 octobre 2023 - N° 74014 - 2 €

Le Parisien



Martin Fourcade
Du ski aux planches

France - Afrique du Sud (28-29)

Le rêve brisé

Au bout d'un match très intense, les Bleus ont cédé face aux Springboks. Ils échouent en quart de finale de leur Coupe du monde pour un tout petit point.

→ Sports - P. 38 à 39

Après l'attaque d'Arras

L'épreuve du retour à l'école

→ Édi du jour - P. 33-5

Gaza l'appel des humanitaires français

→ International - P. 6

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Avis divers

DIRECTION RÉGIONALE DES INDUSTRIES DU PAYS DE FRANCE

Direction régionale des industries du pays de France
1, rue de la République
95000 Clichy-sous-Bois
Tél. 01 39 25 11 11

AVIS D'INVESTISSEMENT

AVIS D'INVESTISSEMENT
1, rue de la République
95000 Clichy-sous-Bois
Tél. 01 39 25 11 11

AVIS D'INVESTISSEMENT

AVIS D'INVESTISSEMENT
1, rue de la République
95000 Clichy-sous-Bois
Tél. 01 39 25 11 11

AVIS D'INVESTISSEMENT

AVIS D'INVESTISSEMENT
1, rue de la République
95000 Clichy-sous-Bois
Tél. 01 39 25 11 11

AVIS D'INVESTISSEMENT

AVIS D'INVESTISSEMENT
1, rue de la République
95000 Clichy-sous-Bois
Tél. 01 39 25 11 11

AVIS D'INVESTISSEMENT

AVIS D'INVESTISSEMENT
1, rue de la République
95000 Clichy-sous-Bois
Tél. 01 39 25 11 11

AVIS D'INVESTISSEMENT

AVIS D'INVESTISSEMENT
1, rue de la République
95000 Clichy-sous-Bois
Tél. 01 39 25 11 11

AVIS D'INVESTISSEMENT

AVIS D'INVESTISSEMENT
1, rue de la République
95000 Clichy-sous-Bois
Tél. 01 39 25 11 11

AVIS D'INVESTISSEMENT

AVIS D'INVESTISSEMENT
1, rue de la République
95000 Clichy-sous-Bois
Tél. 01 39 25 11 11

AVIS D'INVESTISSEMENT

AVIS D'INVESTISSEMENT
1, rue de la République
95000 Clichy-sous-Bois
Tél. 01 39 25 11 11

AVIS D'INVESTISSEMENT

AVIS D'INVESTISSEMENT
1, rue de la République
95000 Clichy-sous-Bois
Tél. 01 39 25 11 11

AVIS D'INVESTISSEMENT

AVIS D'INVESTISSEMENT
1, rue de la République
95000 Clichy-sous-Bois
Tél. 01 39 25 11 11

AVIS D'INVESTISSEMENT

AVIS D'INVESTISSEMENT
1, rue de la République
95000 Clichy-sous-Bois
Tél. 01 39 25 11 11

AVIS D'INVESTISSEMENT

AVIS D'INVESTISSEMENT
1, rue de la République
95000 Clichy-sous-Bois
Tél. 01 39 25 11 11

JUDICIAIRES ET LÉGALES

ANNONCES 77

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Le Grand Parisien
Lundi 19 octobre 2023

Saint-et-Marie - Lundi 18 octobre 2023 - N° 74014 - 2 €

Le Parisien

France - Afrique du Sud (28-29)

Le rêve brisé

Au bout d'un match très intense, les Bleus ont cédé face aux Springboks. Ils échouent en quart de finale de leur Coupe du monde pour un tout petit point.

→ Sports - P. 38 à 39

Après l'attaque d'Arras

L'épreuve du retour à l'école

→ Édi du jour - P. 33-5

Gaza l'appel des humanitaires français

→ International - P. 6

Saint-et-Marie - Lundi 18 octobre 2023 - N° 74014 - 2 €

Le Parisien



Martin Fourcade
Du ski aux planches

France - Afrique du Sud (28-29)

Le rêve brisé

Au bout d'un match très intense, les Bleus ont cédé face aux Springboks. Ils échouent en quart de finale de leur Coupe du monde pour un tout petit point.

→ Sports - P. 38 à 39

Après l'attaque d'Arras

L'épreuve du retour à l'école

→ Édi du jour - P. 33-5

Gaza l'appel des humanitaires français

→ International - P. 6

Saint-et-Marie - Lundi 18 octobre 2023 - N° 74014 - 2 €

Le Parisien



Martin Fourcade
Du ski aux planches

France - Afrique du Sud (28-29)

Le rêve brisé

Au bout d'un match très intense, les Bleus ont cédé face aux Springboks. Ils échouent en quart de finale de leur Coupe du monde pour un tout petit point.

→ Sports - P. 38 à 39

Après l'attaque d'Arras

L'épreuve du retour à l'école

→ Édi du jour - P. 33-5

Gaza l'appel des humanitaires français

→ International - P. 6

Annonces judiciaires et légales

Adjudications immobilières

7340355101 - VJ

77

Vente aux enchères publiques
au T.J. de MELUN - Palais de justice
2, avenue du Général-Leclerc - MELUN (77)

Le JEUDI 2 NOVEMBRE 2023 À 14 H 00

EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT de 55,12 m²

à LA ROCHELETTE (77) - 63 C, rue Honoré-Daumier

Cadastré Section AB n° 980 pour 25 a 99 ca et n° 986 pour 11 a 21 ca.
Bâtiment C, au rez-de-chaussée, comprenant : entrée avec placards, WC, salle
d'eau, salle à manger avec cuisine ouverte, 2 chambres dont 1 avec placard.

Extérieur : JARDIN.

Au 1er sous-sol : CAVES.

Au 2ème sous-sol : DEUX EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT.

LE BIEN EST OCCUPÉ.

Mise à prix : 25 000 euros

Conservation pour enchère : par chèques de banque à l'ordre du Bâtonnier séquestre, ou par
caution bancaire irrévocable.

- 12 000,00 euros, par chèque de banque à l'ordre de la CARPA, assorti d'une
attestation d'origine des fonds.

Rens. : 1) Me Dominique NARDEUX, avocat, 157, rue Rousseau-Vaudran,
77190 Dammarie-les-Lys, associé de la SELARI, SAULNIER NARDEUX, avocat au
barreau de Fontainebleau, 182 rue Grande, 77300 Fontainebleau, membre de
l'AIARPI LEXIALIS - par courriel : cabinet@lexialis.com - par téléphone
au 01 64 22 29 61 ou au 01 64 22 20 23 - consultation du cahier des conditions
de vente au Greffe du Tribunal judiciaire de Melun - sur internet : www.licitor.com

LA VISITE EST PREVUE LE VENDREDI 20 OCTOBRE 2023
DE 9 H 00 À 10 H 00.

7341014801 - VJ

77

Vente aux enchères publiques
sur réitération des enchères, au T.J. de Meaux,
au palais de justice, salle 1, 44 av. du
Président-Salvador-Allende à Meaux

Le JEUDI 2 NOVEMBRE 2023 À 10 H 00

EN UN LOT

UN IMMEUBLE À USAGE INDUSTRIEL

À MEAUX (77100) 29, rue Gutenberg

UN ENTREPÔT VIDE divisé en 2 non chauffés en tête de bardage et des
BUREAUX AMÉNAGÉS au Rdc et 1er étage sur façade, soit 6 bureaux au Rdc et
6 bureaux au 1er étage. En tout de parcelle, au nord UNE PARTIE comp. : entrée,
sortie de secours, couloir, dégât, 2 salles de réunion, salle de réception, bureau,
sanitaires et cuisine.

Extérieur sur un terrain clôturé sauf côté Ouest. LES LIEUX SONT
OCCUPÉS.

Mise à prix : 150 000 euros

Conservation pour enchère : chèques de banque à l'ordre de M. le Bâtonnier
Séquestre représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de
3 000 euros. Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de
vente.

Lors de la précédente audience du 07/04/2022, les biens avaient été adjugés
à la somme de 757 000 euros.

Rens. : Me Valérie DELATOUCHE, Avocat au Barreau de MEAUX, 25 rue de la
Crèche, 77100 MEAUX - T. 01 60 44 03 89 - Me E. CONSTANT, Avocat au Barreau
de PARIS, 25, rue Saint-Sébastien à PARIS 11ème - T. 01 55 28 85 56 -
www.cbavocats.fr. Au Greffe du JEX du T.J. de MEAUX où le cahier des conditions
de vente peut être consulté - www.ferret.fr

VISITE LE : MARDI 24 OCTOBRE 2023 DE 14 H 30 À 15 H 00

en présence de la SCP ABC JUSTICE Huissiers à Lagny-sur-Marne (77)

Avis administratifs

7341133401 - AA

**Commune de CHEVRY-
COSSIGNY**

**Projet de modification du
Plan Local d'Urbanisme**

**1ER AVIS
D'ENQUÊTE
PUBLIQUE**

Par arrêté 2023-180 du 19 septembre
2023, le projet de modification du Plan
Local d'Urbanisme (PLU) a été soumis à
enquête publique du 13 octobre 2023 au
15 novembre 2023.

A cet effet, Mme Monique DELA-

FOSSE a été désignée par le président
du tribunal administratif de Melun
comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de
Chevry-Cossigny aux jours et heures

habituels d'ouverture.

La commissaire enquêteur recevra en

la mairie :

- le vendredi 13 octobre 2023 de 9 h 00 à

12 h 00 ;

- le samedi 28 octobre 2023 de 9 h 00 à

12 h 00 ;

- le mercredi 15 novembre 2023 de

9 h 00 à 12 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les ob-

servations sur le projet de modification

pourront être consignées sur le registre

déposé en mairie. Elles peuvent égale-

ment être adressées par écrit à la com-

missaire enquêteur en mairie, 20, rue

Charles-Paoli, 77103 Chevry-Cossigny

ou à :

modificationplu@chevry-cossigny.fr

Le rapport et les conclusions de la

commissaire enquêteur seront tenus à

la disposition du public dès qu'ils seront

transmis en mairie. Le Maire

733893501 - AA

**PREFET
DE SEINE-ET-MARNE**

**ALERTE
TERRITOIRES 5
SAINT-GERMAIN-LAXIS**

Centrale photovoltaïque

**2E AVIS
D'ENQUÊTE
PUBLIQUE**

Par arrêté préfectoral n°2023/03/
DCSE/BPE/URBA du 24 août 2023 est
présenté pendant 31 jours consécutifs
du lundi 25 septembre 2023 à 9 h 00 au
mercredi 25 octobre 2023 à 17 h 00 en
mairie de Saint-Germain-Laxis, une en-
quête publique unique portant sur la de-
mande de permis de construire une cen-
trale photovoltaïque au sol sur la com-
mune de Saint-Germain-Laxis (n°077
410 22 00007), pour une production an-
nuelle de 5651 MWh, présentée par la
société ALTEGRIE TERRITOIRES 5, s.
sise 40, rue de Paris, 92100 Boulogne-
Billancourt et sur la déclaration de projet
emportant mise en compatibilité du PLU
de la commune de Saint-Germain-Laxis
avec ce projet.

Mme Monique DELAFOSSE, archi-
tecte honoraire, et Mme Anne-Marie
DUQUENNE, chef de mission à l'EPF
Grand Paris, Grand Est, en retraite, sont
désignées, respectivement titulaire et
suppléant, en qualité de commissaire
enquêteur par le Tribunal administratif
de Melun.

Pendant toute la durée de l'enquête, le
dossier d'enquête publique, compre-
nant le dossier de permis de construire,
l'étude d'impact, l'avis de l'autorité envi-
ronnementale et la mémoire en réponse
du pétitionnaire à cet avis, sera tenu à la
disposition du public :

- en mairie de Saint-Germain-Laxis

(1, place Emile-Pirot, 77350 Saint-Ger-

main-Laxis), siège de l'enquête, aux jours

et heures habituels d'ouverture au public :

- en version papier :

- en version numérique consultable à

partir d'un poste informatique dédié.

- sur le site internet des services de

l'Etat en Seine-et-Marne (rubrique

Publications - Enquêtes publiques) à

l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques

Pendant toute la durée de l'enquête, le

public pourra consulter et signer ses ob-

servations et propositions

sur le registre d'enquête en format

papier, coté et paraphé par le com-

missaire enquêteur, ouvert à la mairie de

Saint-Germain-Laxis, aux jours et heu-

res habituels d'ouverture au public ;

- sur le registre dématérialisé acces-

sible à la mairie de Saint-Germain-Laxis à

partir d'un poste informatique dédié, sur

le site internet des services de l'Etat en

Seine-et-Marne (rubrique Publications -

Enquêtes publiques) à l'adresse sui-

illante : www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques

- par courrier électronique à l'adresse

suyante : centrale-photovoltaïque-saintgermainlaxis@mail.registre-numerique.fr

Les observations et propositions du

public pourront également être adres-

sées par voie postale à l'attention du

commissaire enquêteur dès le début et

avant la fin de l'enquête au siège de l'en-

quête (mairie de Saint-Germain-Laxis).

Le commissaire enquêteur se tiendra

à la disposition du public pour recevoir

les observations et propositions des

intéressés, en mairie de Saint-Germain-

Laxis, aux dates et heures suivantes :

- mercredi 27 septembre 2023 de

8 h 30 à 11 h 30 ;

- vendredi 6 octobre 2023 de 14 h 00 à

17 h 00 ;

- mercredi 25 octobre 2023 de 8 h 30 à

11 h 30.

Toute information relative au projet

pourra être obtenue auprès de la société

ALTEGRIE TERRITOIRES 5, s. sise 40, rue de Paris, 92100 Boulogne-Bil-

lancourt (M. Jean-Charles LAVIGNE DELA-

VILLE - jeancharlesdelavigne@altergie.fr ou

01 43 03 91 21.

Le présent avis est consultable, et le

dossier téléchargeable, sur le site inter-

net des services de l'Etat en Seine-et-

Marne précité. Toute personne peut, sur

sa demande et à ses frais, obtenir com-

munication du dossier d'enquête auprès

de la préfecture - DCSE BPE (12, rue des

Saints-Pères, 77010 Melun cedex).

Copie du rapport et des conclusions

du commissaire enquêteur sera tenue à

la disposition du public pendant un an à

compter de la clôture de l'enquête en

préfecture et sur le site internet des ser-

vices de l'Etat en Seine-et-Marne et en

mairie de Saint-Germain-Laxis.

Au terme de l'enquête publique, il sera

statué sur la demande par décision :

- du préfet compétent pour délivrer ou

refuser le permis de construire ;

- du maire de Saint-Germain-Laxis

pour la demande de déclaration de pro-

jet emportant mise en compatibilité du

PLU de sa commune avec la création

d'une centrale photovoltaïque au sol.

7338917101 - AA

**PREFET
DE SEINE-ET-MARNE**

**Commune de
BOISSISE-LA-BERTRAND**

Centrale photovoltaïque

**2ÈME AVIS
ENQUÊTE
PUBLIQUE**

Par arrêté préfectoral n°2023/08/
DCSE/BPE/URBA du 24 août 2023 est
présenté pendant 31 jours consécutifs
du lundi 25 septembre 2023 à 9 h 00 au
vendredi 20 octobre 2023 à 17 h 00 en
mairie de Boissise-la-Bertrand, une en-
quête publique unique portant sur la de-
mande de permis de construire une cen-
trale photovoltaïque au sol sur la com-
mune de Boissise-la-Bertrand (n°077 039 23
20001), pour une production annuelle
de 12,7 GWh, présentée par la S.E.M.
SDSEM, sise 1, rue Claude-Bernard,
77000 La Rochette, et sur la déclaration
de projet emportant mise en compati-

bilité du PLU de la commune de Boissi-

se-la-Bertrand avec ce projet.

M. Jean-Luc BOISSONTIER, chef de

secteur travaux publics en retraite, et

M. Emmanuel PLACÉ, commandant

divisionnaire de police en retraite, sont

désignés, respectivement titulaire et

suppléant, en qualité de commissaire

enquêteur par le Tribunal administratif

de Melun.

Pendant toute la durée de l'enquête, le

dossier d'enquête publique, compre-

nant le dossier de permis de construire,

l'étude d'impact, l'avis de l'autorité envi-

ronnementale et la mémoire en réponse

du pétitionnaire à cet avis, sera tenu à la

disposition du public :

- en mairie de Boissise-la-Bertrand

(2, rue François Rabelais, 77350 Boissi-

se-la-Bertrand), siège de l'enquête, aux

jours et heures habituels d'ouverture au

public :

- en version papier,

en version numérique consultable à

partir d'un poste informatique dédié.

- sur le site internet des services de

l'Etat en Seine-et-Marne (rubrique

Publications - Enquêtes publiques) à

l'adresse suivante :

www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques

- par courrier électronique à l'adresse

suyante : centrale-photovoltaïque-boissise-la-bertrand@mail.registre-numerique.fr

Les observations et propositions du

public pourront également être adres-

sées par voie postale à l'attention du

commissaire enquêteur dès le début et

avant la fin de l'enquête au siège de l'en-

quête (mairie de Boissise-la-Bertrand).

Le commissaire enquêteur se tiendra

à la disposition du public pour recevoir

les observations et propositions des

intéressés, en mairie de Boissise-la-

Bertrand, aux dates et heures sui-

vantes :

- mercredi 20 septembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00 ;

- samedi 23 septembre 2023 de 9 h 00 à

12 h 00 ;

- jeudi 5 octobre 2023 de 14 h 00 à

17 h 00 ;

- vendredi 13 octobre 2023 de 9 h 00 à

12 h 00.

Toute information relative au projet

pourra être obtenue auprès de la S.E.M.
SDSEM, sise 1, rue Claude-Bernard,
77000 La Rochette (M. Olivier

GOBAUT - contact@sdsem-energies.fr -

01 82 79 00 59).

Le présent avis est consultable, et le

dossier téléchargeable, sur le site in-

ternet des services de l'Etat en Seine-et-

Marne précité. Toute personne peut, sur

sa demande et à ses frais, obtenir com-

munication du dossier d'enquête auprès

de la préfecture - DCSE BPE (12, rue des

Saints-Pères, 77010 Melun cedex).

Copie du rapport et des conclusions

du commissaire enquêteur sera tenue à

la disposition du public pendant un an à

compter de la clôture de l'enquête en

préfecture et sur le site internet des ser-

vices de l'Etat en Seine-et-Marne et en

mairie de Boissise-la-Bertrand.

Au terme de l'enquête publique, il sera